

DELUBAC PATRIMOINE FR0007027131

Reporting au 30 septembre

SFDR Article 8

■ ACTIF NET DU FONDS: 8,31M€

■ VALEUR LIQUIDATIVE : 206,62€

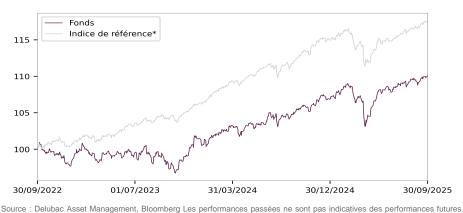
■ COMMENTAIRE DE GESTION

Septembre a été marqué par la décision de la FED d'abaisser son taux directeur de 0.25%, désormais compris entre 4% et 4.25%. Dans un contexte d'inflation persistante aux États-Unis, Jerome Powell adopte une posture plus accommodante, avec la possibilité de deux autres baisses d'ici fin 2025 si la conjoncture ne s'améliore pas. Cette décision confirme la volonté de la Fed de prioriser la stabilisation de l'emploi dans un contexte d'inflation stabilisée. Au niveau européen, la BCE a maintenu comme attendu ses taux inchangés. Le scénario central reste celui d'une croissance mondiale modérée, soumise à la normalisation progressive des taux et à la vigilance des banquiers centraux, avec des prévisions de l'OCDE de 1.5% aux Etat-Unis (1.5%) et 1% en zone euro (1%). L'organisme prévoit également un reflux de l'inflation dans le monde ; l'impact des haussès de droits de douane à moyen terme tant dans les bilans des entreprises que sur les prix reste la principale inconnue.

La baisse des taux directeurs américains soutient naturellement la demande sur les marchés de crédit. En zone euro, les spreads de crédit se sont resserrés, retrouvant leurs plus bas niveaux annuels (Euro IG à 76bps, Euro HY à 270 bps). Les marchés actions ont également profité de courants porteurs, les actions américaines poursuivant leur rattrapage par rapport à l'Europe (S&P; 500 +3,5%, contre 1,5% pour le Stoxx 600). Le Nasdaq remporte la palme (+5,6%), porté par les nouveautés dans l'IA générative et la première baisse de taux de la Fed. En Europe, c'est la bourse allemande qui marque le pas après un parcours stellaire depuis le début de l'année, les anticipations de l'impact des plans de relance à court terme étant sans doute trop optimistes. En parallèle, une rotation de style est enfin à l'œuvre. Les principaux gagnants de 2025 - banques, assurances et cycliques de défense cantonnés dans le style value - progressent moins vite, relayés par les secteurs en rattrapage. Le style croissance, revient ainsi sur le devant de la scène la technologie progresse fortement, le luxé suscite un regain d'intérêt, de même que la santé avec l'espoir de barrières tarifaires amoindries.

Le fonds a bénéficié de ce contexte favorable, et progresse en septembre de +0.49%. Nous avons profité de courants porteurs sur la thématique de la digitalisation pour rentrer sur le fonds DNB Technology. Du côté obligataire, nous sommes restés à l'écart des obligations d'Etat, et avons partiellement pris nos profits sur le fonds DNB Nordic High Yield.

■ ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE BASE 100 SUR 3 ANS



Les rendements indiqués sont nets de frais de gestion mais bruts d'impôts pour l'investisseur. Les performances du fonds et celles de l'indice de référence sont calculées coupons nets réinvestis. Le calcul tient compte de tous les frais et commissions.

■ HISTORIQUE DES PERFORMANCES

Perf. cumulées	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	
Fonds	0.75%	1.45%	3.42%	4.43%	10.07%	7.07%	7.46%	
Indice	0.87%	2.06%	3.09%	4.52%	17.62%	28.75%	43.69%	
Écart	-0.13%	-0.61%	0.33%	-0.08%	-7.55%	-21.68%	-36.23%	
			'	'		'	,	
Perf. calendaires	2025 (YTD)	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
Fonds	2.92%	5.41%	3.84%	-12.70%	3.72%	-1.99%	9.29%	-6.21%
Indice	2.35%	8.09%	5.92%	-2.62%	9.35%	1.92%	7.83%	-1.67%
Écart	0.57%	-2.68%	-2.08%	-10.08%	-5.63%	-3.91%	1.46%	-4.55%

■ ÉQUIPE DE GESTION



Thomas RAFFY Directeur de la gestion sous mandat

■ OBJECTIF DE GESTION

Dans le cadre d'une gestion discrétionnaire et à travers une politique active d'allocations d'actifs et de sélection d'OPC, l'objectif est de rechercher une performance nette de frais de gestion supérieure à celle mesurée par l'indice composite: 20% du MSCI AC World Index en euro (calculé dividendes réinvestis) et 80% de l'indice Ester capitalisé sur la durée de placement recommandée de 3 ans.

SRI

+ faible		Risque			+ élevé		
1	2	3	4	5	6	7	
+ faible	Rendement potentiel					+ élevé	

Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Il mesure le niveau de volatilité du fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

■ HORIZON DE PLACEMENT : 3 ans

CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Codes ISIN: FR0007027131

Ticker Bloomberg: STVASTP FP Equity Forme juridique : Fonds Commun de Placement

Classification AMF: Sans classification

Eligibilité PEA: Non

Date de création du fonds: 16/10/1998 Date de création de la part : 16/10/1998 Indice de référence : 20% MSCI AC World EUR

TR + 80% Ester Capitalisé

Affectation des résultats : Capitalisation Devise de référence : Capitalisation Pays de référence : France

Dépositaire : CACEIS Bank

Valorisateur: CACEIS Fund Administration

Valorisation: Quotidienne Centralisation: 12h00

Souscription initiale minimale: 1 part Souscription ultérieure minimale : 1 centième

Frais de gestion: 1.50% TTC maximum

Frais d'entrée : Néant Frais de sortie : Néant

Commission de mouvement : Néant Commission de surperformance : 15% TTC max. au-delà de la perf. de l'indice de référence

lorsque la performance est positive

Perf. annualisées	3 ans	5 ans	10 ans	
Fonds	3.25%	1.38%	0.72%	
Indice	5.56%	5.18%	3.69%	
Écart	-2.31%	-3.81%	-2.97%	



■ DISCLAIMER

Sources: Delubac Asset Management, Bloomberg et Sustainalytics.

- (1) SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) : règlement européen qui vise à améliorer la transparence et la comparabilité des informations sur la durabilité des produits financiers, notamment sur la manière dont sont pris en compte les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement. Le règlement définit 3 types de produits : les placements dits « Article 9 » qui présentent un objectif d'investissement durable ; les placements dits « Article 8 » qui déclarent la prise en compte de critères sociaux et/ou environnementaux ; les placements dits « Article 6 » qui n'ont pas d'objectif d'investissement durable et ne déclarent pas prendre en compte les critères ESG.
- (2) SRI: Indicateur synthétique de risque et de rendement allant de 1 à 7. Cet indicateur permet de mesurer le niveau de volatilité du Fonds et le risque auquel le capital des investisseurs est exposé. A risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible et à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé. Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
- (3) Commission de surperformance : la commission de surperformance est conforme aux guidelines Esma depuis le 1er janvier 2022

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont données à titre indicatif et s'apprécient à l'issue de la période de placement recommandée.

Les **fonds classés Article 9** ont un objectif d'investissement durable et cherchent par conséquent à obtenir des résultats spécifiques en matière de durabilité, qu'ils soient environnementaux ou sociaux, parallèlement à leurs perspectives de performance financière. Ils visent à réduire, dans la mesure du possible, toute incidence négative sur le plan environnemental, social et salarial, tout en intégrant le respect des droits de l'homme et la lutte contre la corruption dans les décisions d'investissement.

Les fonds classés Article 8 sont ceux qui promeuvent des caractéristiques environnementales et sociales en tenant compte des critères ESG dans le cadre du processus d'investissement.

Les fonds classés Article 6 sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact.

L'indice de l'OPC n'est pas aligné avec les caractéristiques ESG promues par l'OPC.

© 2024. Sustainalytics. Tous droits réservés. Les informations, données, analyses et opinions contenues dans le présent document : (1) sont la propriété de Sustainalytics et/ou de ses fournisseurs de contenu ; (2) ne peuvent être copiées ou redistribuées, sauf autorisation ; (3) ne constituent pas un conseil en investissement ni une approbation d'un produit ou d'un projet; (4) sont fournies uniquement à titre d'information ; et (5) ne sont pas garanties comme étant complètes, exactes ou opportunes. Sustainalytics et ses fournisseurs de contenu ne sont pas responsables des décisions commerciales, des dommages ou autres pertes liés à ces données ou à leur utilisation. L'utilisation des données est soumise aux conditions disponibles sur https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers.

© 2024. Sustainalytics. All Rights Reserved. The information, data, analyses and opinions contained herein: (1) includes the proprietary information of Sustainalytics and/or its content providers; (2) may not be copied or redistributed exceptas specifically authorized; (3) do not const[tute investment advice nor an endorsement of any product or project; (4) are provided solely for informational purposes; and (S) are not warranted to be complete, accurate or timely. Neither Sustainalytics nor its content providers are responsable for any trading decisions, damages or other Tosses related to it or its use. The use of the data is subject to conditions available at https://www.sustainalytics.com/legal-disclaimers.

Les informations présentées ci-dessus ne constituent ni un élément contractuel, ni un conseil en investissement. La valeur de l'investissement peut varier au gré des fluctuations du marché et l'investisseur peut perdre tout ou partie du montant de capital investi, les OPC n'étant pas garantis en capital. L'accès aux produits et services présentés ici peut faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun. Avant toute souscription et pour toute information complémentaire sur les caractéristiques, les risques et les frais de l'OPC, l'investisseur est invité à lire les documents règlementaires disponibles sur la page de chaque OPC ou disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion : Delubac Asset Management -10 rue Roquépine - 75008 Paris - www.delubac-am.fr - info@delubac-am.fr.

Delubac Asset Management - SAS au capital de 2 022 828,54€- Immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 430 045 229 - Société de gestion de portefeuille agréée AMF n° GP00-009